

M 183 A – 22.11

Motion du Conseil municipal de Vernier

relative à l'objet suivant :

UNE VOITURE EN AUTOPARTAGE À 5 MIN DE CHEZ MOI !

le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

- 1 à faire l'inventaire des places de véhicules en autopartage sur la Commune.
- 2 à faire en sorte que des véhicules en autopartage soient accessibles à pied dans tous les quartiers de la Commune.
- 3 à informer la population de cette offre.

